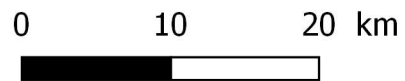
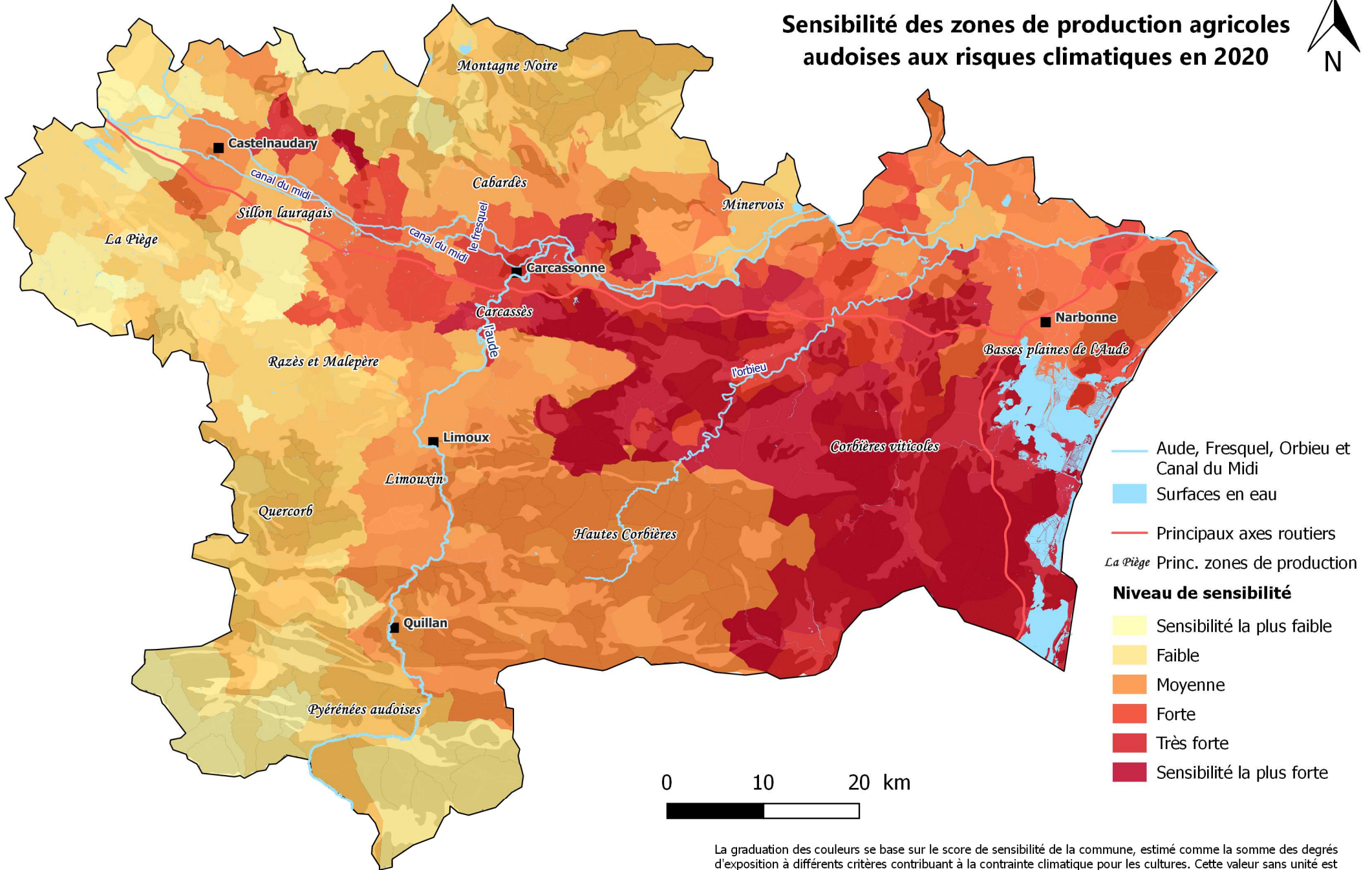


# Sensibilité des zones de production agricoles audoises aux risques climatiques en 2020



La graduation des couleurs se base sur le score de sensibilité de la commune, estimé comme la somme des degrés d'exposition à différents critères contribuant à la contrainte climatique pour les cultures. Cette valeur sans unité est calculée ainsi :

Score de sensibilité = exposition aux risques climatiques (0 à 5) + exposition au stress hydrique (0 à 10) + difficulté d'accès à l'eau d'irrigation selon part de SAU communale irriguée et niveau de sécurisation de la ressource (0 à 8)

Les couleurs sont accentuées ou éclaircies à l'échelle infra-communale en fonction de la réserve utile des sols.

Sources : MTES, REGION OCCITANIE, METEO FRANCE, INRA, RGA.  
 Réalisation : Chambre d'agriculture de l'Aude, Pôle Eau-Agronomie ; mai 2021.